



## Sommaire

<b>Le mot du Maire</b>	<b>P1</b>	<b>Les artistes</b>	<b>P7</b>	<b>Etat civil</b>	<b>P14</b>
<b>Les travaux</b>	<b>P2 –3</b>	<b>Eté 2010</b>	<b>P8</b>	<b>Renseignements divers</b>	<b>P14</b>
<b>Défibrillateur</b>	<b>P2</b>	<b>La fête des battages</b>	<b>P9</b>	<b>Couture et Patchwork</b>	<b>P15</b>
<b>Les déchets</b>	<b>P4</b>	<b>Tarifs généraux</b>	<b>P10</b>	<b>Repas des anciens</b>	<b>P16</b>
<b>Comité d'entraide</b>	<b>P5</b>	<b>Tarifs salle polyvalente</b>	<b>P11</b>	<b>Les sapeurs-pompiers</b>	<b>P16</b>
<b>ERDF - Télécom.</b>	<b>P6</b>	<b>Calendrier cantonal</b>	<b>P12-13</b>		

## Le mot du Maire

L'année 2010 qui s'achève aura été riche en évènements qui auront marqué notre vie dans le Centre Bretagne. Nous retiendrons la météorologie qui nous aura gratifiés d'un début d'année sous une quantité de neige exceptionnelle, d'un été moyen avant de nous replonger dès le mois de décembre sous un nouveau tapis blanc accompagné de ses désagréments liés, principalement, aux problèmes de circulation.

2010 restera l'année d'une nouvelle réforme des retraites qui, malgré de nombreuses manifestations en Bretagne et dans le pays, va conduire les travailleurs à poursuivre leur activité jusqu'à 62 ans, voire jusqu'à 67 ans pour un certain nombre qui n'auront pas atteint les 42 ans de cotisations nécessaires pour percevoir une retraite complète. Pendant ce temps, les quinquagénaires victimes de licenciements connaissent des difficultés pour retrouver un emploi tandis que les jeunes sont frappés d'une vague de chômage sans précédent.

A Maël-Carhaix, l'actualité s'est trouvée plutôt garnie ces derniers mois. Ainsi, nous retiendrons l'extension de l'offre de soins générée par l'arrivée de deux médecins sur le canton classé en zone déficitaire. Aussi, dès qu'une possibilité d'installation de généralistes a vu le jour, la municipalité et l'ensemble du conseil municipal, soutenus par les autres élus du canton, le pays COB et la CCKB, se sont mis à la recherche de

solutions pour concrétiser cette affaire. Nous nous réjouissons, à l'instar de la population, que la suite nous ait donné raison. Aucun élu sérieux n'aurait pu se désintéresser d'une telle opportunité et envisager de laisser la population sans médecins dans quelques années. On nous l'aurait certainement, à juste titre, reproché.

De nombreux travaux sont en cours sur notre commune et nous avons tout lieu de nous satisfaire car ils témoignent de son dynamisme. En effet, de nombreux artisans et ouvriers sont intervenus sur la Place du Monument aux Morts, sur la station d'épuration de Keroualet, sur l'EHPAD et depuis peu sur la maison médicale. Cette activité se poursuivra en 2011 avec leurs achèvements mais aussi par le lancement du chantier sur le clocher de l'église et le ravalement de la façade de l'école publique.

Nous constatons aussi que le dynamisme de la commune dépend des moments festifs qui s'y déroulent. Nous en avons tout au long de l'année avec l'organisation de bals, de repas, de lotos, de théâtre et bien sûr de la fête des plantes, du troc et puces, de la fête des battages ..... Elles sont l'oeuvre des nombreuses associations dont les indispensables bénévoles assurent le succès. Nous tenons à les remercier chaleureusement.

**Bonne année 2011**

**Qu'elle vous apporte joie et santé à toutes, à tous et à vos familles!!**

Michel HENRY

## CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION

La construction d'une nouvelle station d'épuration à Maël-Carhaix a été confiée à l'entreprise ODIPURE. Le cabinet SAFEGE assure la maîtrise d'œuvre alors que la SOCOTEC effectue le contrôle technique.

Odipure, qui est plus spécialisée dans l'équipement des stations, a donc sous-traité un certain nombre d'interventions. Des réunions de chantiers réunissant les élus et tous ces intervenants se déroulent chaque mercredi.

Les travaux ont commencé par la mise en place de la saulaie destinée à épurer l'eau rejetée par le clarificateur. La préparation du terrain a été réalisée par l'ETA Le Baron alors que la plantation des saules et la pose des tuyaux d'irrigation ont été menées par



*La station d'épuration en construction*

l'entreprise Salix de Rethel qui avait acheminé une machine spécialisée depuis les Ardennes.

L'ensemble des terrassements a été confié à Eiffage tandis que Norée est chargé de la construction des ouvrages. A ce jour, le silo à boues, l'aérateur, le clarificateur et le bâtiment d'exploitation sont sortis de terre.

La desserte en électricité, étudiée par le SDE, nécessitera la pose d'une ligne moyenne tension en souterrain depuis la départementale jusqu'au transformateur qui sera posé à l'entrée du chemin d'exploitation desservant la station. Ces travaux, qui occasionneront une gêne pour les riverains, doivent se faire dans le courant du mois de janvier.

## VOIRIE

Au cours de l'année 2010, un gros effort a été effectué dans la restauration de la voirie communale. En effet, l'entreprise Brûlé-Weickert a réalisé, pendant l'été, un revêtement en enrobé sur les voies communales de Roc'h an Burtul, de Kerlargan, de Goas an Goll et la portion de route reliant Croissant-Hamonou au Cosquer. Le revêtement en enduit bicouche avait été confié à l'entreprise Héлары qui est intervenue sur la rue du Foyer, Gwazh lin, la route reliant St Quiguenec à Roz ar Suc et la patte d'oie située au carrefour de la route de Lameurette et la D23. Des travaux d'amélioration de la visibilité ont été entrepris par les employés



*Réalisation de voirie à Goas an Goll*

communaux sur la route de Kergrist-Moëlou qui devrait faire l'objet d'une réfection de chaussée sur sa partie est en 2011. A ceux-ci, il convient d'ajouter toutes les interventions réalisées tout au long de l'année (débranchage, curage des fossés.....).

En 2011, le groupement de commande cantonal devrait être reconduit. Chaque commune, après repérage et estimation des coûts de travaux, devra arrêter le programme de l'année 2011 qui permettra de lancer la consultation d'entreprises.

## INSTALLATION D'UN DEFIBRILLATEUR

La commune de Maël-Carhaix a fait installer un défibrillateur automatique externe (DAE) à l'entrée de la mairie. Cet appareil, muni d'une alarme, est accessible à tous. Il doit servir pour venir en aide à toute personne victime d'un malaise cardiaque. Le défibrillateur choisi est automatique, donne les principales consignes nécessaires à son utilisation qui doit se faire rapidement et délivre des chocs électriques après avoir demandé aux secours de s'écarter.

Une séance d'initiation, suivie par de nombreuses personnes, avaient été proposée au printemps dernier et les sapeurs pompiers, lors de leur journée portes ouvertes au mois de septembre, avaient également procédé à des démonstrations.

Voici un rappel succinct de la conduite à tenir si vous trouvez devant une personne victime d'un problème cardiaque.

Le témoin doit toujours prévenir les secours en premier lieu.

Face à une personne qui ne réagit pas, ne respire pas normalement:

- Appeler à l'aide et donner l'alerte en téléphonant au 15, au 18 et par le portable le 112.

- Pratiquer la Réanimation cardio-pulmonaire, RCP (30 compressions puis 2 insufflations) tant que le défibrillateur automatisé externe n'est pas installé.
- Mettre en place le défibrillateur automatisé externe selon le schéma du mode d'emploi.
- Suivre les indications, données par l'appareil (1 choc)
- Reprendre la Réanimation Cardio Pulmonaire (30 compressions pour 2 insufflations pendant 2 mn avant une nouvelle analyse du rythme cardiaque).

Si pas d'indication de choc, poursuite de la RCP: C'est à dire 30 compressions pour 2 insufflations tant que la victime ne respire pas normalement.

Si vous souhaitez être plus informés sur l'utilisation de cet appareil, une séquence de formation pourrait être organisée.



## PLACE DU MONUMENT AUX MORTS

La place du Monument aux Morts est terminée. La réception des principaux travaux avait eu lieu le 13 juillet tandis que l'entreprise d'aménagement paysager Le Puil avait, compte tenu de la saison, demandé à pouvoir ensemer la pelouse au mois de septembre et effectuer les plantations de végétaux plus tard. C'est aujourd'hui chose faite.

Le chemin piétonnier, reliant l'église au Monument aux Morts en passant par le verger de l'ancien presbytère, est également opérationnel. Vous pouvez l'emprunter.

L'opération a été financée par la commune (60000€), la communauté de communes, propriétaire du verger et des espaces situés devant et derrière les logements (37810,73€) et une subvention de 8000€ provenant de l'enveloppe parlementaire du sénateur Gérard Le Cam.

## EGLISE

Depuis de nombreuses années, il est question de restaurer le clocher de l'église et de consolider les pierres pour sécuriser l'ensemble. Pour conduire ces travaux, plusieurs cabinets d'architecture spécialisés ont été consultés.

Le cabinet Botcazou a été retenu : il prévoit de reprendre le scellement des pinacles et de rejointoyer à la chaux l'ensemble des pierres du clocher. Des entreprises spécialisées ont été

consultées. Deux entreprises avaient répondu à l'appel d'offres et c'est finalement l'entreprise Lefebvre de Pordic (46000€) qui a été retenue.

La pose d'un échafaudage imposant sera nécessaire et le problème de l'accès à l'église devra être étudié. Par ailleurs, le jointoiment ne pourra se faire qu'à la bonne saison.

## FACADE DE L'ECOLE PUBLIQUE

Des travaux de restauration de la façade de l'école publique avaient été programmés pour 2010. L'étude a été confiée au cabinet d'architecture JY Philippe.

Cinq entreprises de peinture ont été consultées. Trois réponses sont parvenues à la commission d'appel d'offres et l'entreprise Le Bonhomme de Maël-Carhaix a été retenue pour un montant total de 22046,70€.

Le ravalement, initialement prévu pendant les vacances de la Toussaint, a été retardé sur le conseil des professionnels qui ne pouvaient garantir le bon résultat de la prestation à cette période de l'année

## CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE

En 2009, Maël-Carhaix, en concertation avec les autres communes du canton et avec le concours du Pays COB s'était lancé dans un projet de réalisation d'une maison pluridisciplinaire de santé. Dès le mois de février, les événements se sont précipités. En effet, deux médecins ont fait connaître leur intention de venir s'installer à Maël-Carhaix. Le canton, étant situé dans une zone déficitaire en matière de soins et l'offre de soins dans les environs se trouvant également préoccupante pour l'avenir, cette nouvelle situation a retenu toute l'attention des élus qui ont tout mis en œuvre pour voir l'installation des deux nouveaux médecins se concrétiser.

La commune s'est rapidement intéressée à l'ancien trésor public, devenu libre depuis le départ du Musée des ardoisières, pour le transformer en cabinet médical. Des travaux s'avéraient nécessaires et l'installation des praticiens était prévue au 1<sup>er</sup> octobre. Deux problèmes se posaient donc : Réaliser les travaux dans les plus brefs



délais et trouver des locaux d'attente disponibles immédiatement. Des contacts ont été pris avec l'Office d'Hygiène Sociale, propriétaire de l'ancien dispensaire où des travaux venaient d'être réalisés. Mr Delsol, Président de l'OHS et Mr Cosse, directeur, ont accepté de louer ces locaux à la commune (600€/ mois) et ainsi permettre l'installation des docteurs Hérouy et Lozach qui a effectivement eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre.

En ce qui concerne les travaux à l'ancien Trésor Public, Mr Trischler, architecte, a été choisi pour mener le projet. Le 5 novembre, le conseil municipal a validé les différents marchés après consultation des entreprises par appels d'offres. Un planning des travaux a été établi. Il prévoit la livraison des deux cabinets médicaux pour la fin avril. La réhabilitation coûtera 134685€ HT. Elle sera financée par le legs de Mr Kerfers et un fonds de concours de la CCKB de 40000€ . Les travaux sont en cours de réalisation.

## ALECOB

L'Agence Locale de l'Energie du Centre Ouest Bretagne, créée en 1999 par le Pays du Centre Ouest Bretagne est une association de loi 1901 à but non lucratif.

Elle a pour missions de favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie et de promouvoir les énergies renouvelables.

Elle mène des actions en direction des particuliers, des collectivités, des entreprises et du public jeune à l'échelle du Pays du Centre Ouest Bretagne

### Zoom sur les actions vers le particulier :

L'Espace **INFO**  **ÉNERGIE** de l'ALECOB se tient à la disposition du public pour répondre aux demandes portant sur :

- le choix et le coût des énergies, les énergies renouvelables;
- le chauffage, l'isolation thermique, la ventilation;
- le choix des matériaux, la qualité environnementale;
- les gestes quotidiens pour faire des économies d'eau et d'énergie.

- les avantages fiscaux et les aides;
- les réglementations (acoustique, thermique, label, etc.);

Et ceci, que ce soit pour un projet de construction ou de rénovation.

L'ALECOB dispense des conseils *gratuits, neutres et objectifs*.

Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 au 0 820 820 466

L'ALECOB vous reçoit également à la **Maison des Services Publics, Place de la Tour d'Auvergne à Carhaix**

Enfin, le réseau des espaces **INFO**  **ÉNERGIE** bretons dispose d'un site internet à partir duquel il est possible de télécharger des fiches techniques, des lettres d'information et de consulter régulièrement l'agenda de visites de tous les espaces **INFO**  **ÉNERGIE** bretons: [www.bretagne-energie.fr](http://www.bretagne-energie.fr)

## TRAITEMENT DES DECHETS

Cette compétence est exercée par la communauté de communes qui soumet son rapport annuel à chaque conseil municipal tous les ans.

Ainsi, la commune de Maël-Carhaix dispose de plusieurs services pour éliminer ses déchets :

Les ordures ménagères sont collectées sur différents points chaque semaine avant d'être acheminées au centre d'incinération de Carhaix.

Le tri sélectif se fait par les sacs jaunes qui sont acheminés au centre de tri de Goperen où les différentes matières sont séparées pour être recyclées

Les colonnes à verre se trouvent également sur les points de collecte

Les déchèteries de Rostrenen et de Carhaix accueillent les Maël-Carhaisiens qui souhaitent y acheminer des papiers, des ferrailles, des gravats, des déchets verts, d'anciens appareils ménagers, des batteries.... A noter que Carhaix accepte de la part des particuliers des feuilles de fibro-ciment amiantées (15m<sup>2</sup> par trimestre)

Le centre d'enfouissement de Glomel reçoit des gravats et autres déchets inertes et amiantés. (Se renseigner à la déchèterie de Rostrenen)

Les points de collecte situés sur la commune font souvent l'objet de critiques justifiées. En effet, un grave problème se pose : le manque de civisme de certains citoyens fait que les abords de ceux-ci sont très sales. Cette situation devra, impérativement, être améliorée :

- Les déchets devront être placés dans le conteneur qui leur est destiné et non pas à côté
- Seuls les ordures ménagères, les verres et les sacs jaunes du tri sélectif y sont collectés
- Les autres déchets doivent aller aux déchèteries
- Le tri sélectif doit être bien fait (un mauvais tri coûte plus cher que pas de tri du tout)
- La divagation des chiens fait que de nombreux sacs sont éventrés et dispersés. Rappel : la divagation des chiens est interdite

Les usagers doivent bien prendre conscience que ce service d'élimination des déchets est payé par eux et que la CCKB ajuste ses recettes (taxe et impôts communautaires) en fonction du coût réel engendré.

## DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT

La loi du 31 décembre 2006 sur l'eau avait prévu, qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la vente d'un immeuble à usage d'habitation non raccordé au réseau d'assainissement devait être accompagné d'un diagnostic d'assainissement.

La loi ENE (Engagement National pour l'Environnement, dit « Grenelle » 2) modifie la situation du bien vendu au regard de l'assainissement sur les points suivants :

Elle avance au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (au lieu de 2013) l'obligation de produire un diagnostic d'assainissement lors de la vente d'un immeuble à usage d'habitation non raccordé.

Elle prévoit que le contrôle des installations d'assainissement non collectif doit être daté de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente. S'il est daté de

plus de 3 ans ou est inexistant, sa réalisation est à la charge du vendeur et à ses frais.

La nouvelle loi prévoit aussi qu'en cas de non conformité de l'installation d'assainissement non collectif lors de la signature authentique de l'acte de vente, l'acquéreur fait procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après l'acte de vente.

A Maël-Carhaix, les contrôles effectués par le SPANC, géré par la CCKB, doivent dater de plus 3 ans pour la plupart des habitations non raccordées au réseau collectif, aussi en cas de mise en vente, il serait nécessaire de faire appel au SPANC pour effectuer un nouveau contrôle

## COMITE INTERCOMMUNAL D'ENTRAIDE

La mission du comité intercommunal d'entraide est de favoriser ou d'améliorer le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Pour ce faire divers services sont à la disposition des usagers.

### Le service de soins infirmiers

Le secteur géographique des soins infirmiers comprend les communes de Maël-Carhaix, Locarn, Trébrivan, Le Moustoir, Plévin, Tréogan, Glomel, Kergrist-Moëlou et une partie de Rostrenen.

Le service de soins a une capacité de 55 patients (51 places pour personnes âgées et 4 places pour personnes handicapées). Il s'adresse à toute personne de plus de 60 ans et/ou handicapée dont l'état de santé nécessite des soins d'hygiène et de prévention. La demande d'entrée peut se faire directement auprès du service par la famille, le médecin traitant, l'infirmière libérale, l'hôpital..... La prise en charge est accordée par le médecin conseil à partir d'une prescription du médecin traitant et après une évaluation à domicile par l'infirmière coordonnatrice. La caisse d'assurance-maladie finance le coût des soins directement au service.

### Le service d'aide à domicile prestataire

Le service d'aide à domicile regroupe les mêmes communes exceptées Kergrist-Moëlou et Glomel.

Il s'agit d'un service prestataire d'aides à domicile salariées par le comité intercommunal d'entraide.

Il apporte aux usagers une aide morale et physique pour :

- l'entretien courant du logement ;
- la préparation des repas ;
- l'entretien du linge ;
- les courses ;
- l'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne ;
- l'aide aux démarches administratives courantes ;

Une prise en charge est possible par les caisses de retraite, le Conseil Général ou les mutuelles.

### Le service d'aide à domicile mandataire

Il s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas bénéficier d'une prise en charge prestataire. La gestion administrative du compte employeur est assurée par le comité d'entraide. La personne aidée est l'employeur de l'aide à domicile et la prestation apportée est identique à celle du service prestataire avec éventuellement en plus:

- l'entretien extérieur de l'habitation et le jardinage
- la garde de nuit

Des aides peuvent être accordées :

une exonération d'une partie des aides patronales de la sécurité sociale

Une déduction d'impôts sur le revenu correspondant à 50% de la dépense totale

### Le service de portage de repas à domicile

Il permet à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés à assurer la préparation de leurs repas de se les faire livrer régulièrement à domicile par du personnel du SIASC auquel adhère le comité d'entraide. Les repas servis sont préparés à l'hôpital de Carhaix et adaptés au régime de la personne. Les bénéficiaires de l'APA peuvent obtenir une participation du Conseil Général. Le tarif 2011 est de 9,66€ le repas et 7,73€ le deuxième pour un couple.

### Le service de téléalarme

Il permet d'apporter une aide en matière de sécurité aux personnes isolées qui peuvent se mettre en relation avec la centrale d'écoute 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

(Participation possible du Conseil Général pour les bénéficiaires de l'APA.)

Il concerne :

- les personnes âgées retraitées ;
- les personnes handicapées ;
- les bénéficiaires de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) ;
- les particuliers ;

### Comité Intercommunal d'Entraide

4, Rue de la Poste

22340 MAËL-CARHAIX

Tel 02 96 24 71 61

Fax 02 96 24 65 70

E-mail : [maintien-dom.mael-carhaix@wanadoo.fr](mailto:maintien-dom.mael-carhaix@wanadoo.fr)

*Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h – Fermé le mercredi après-midi.*

*Permanences à la cité administrative de Rostrenen les lundis et jeudis de 14h à 17h*

## GARDERIE MUNICIPALE

Des parents d'élèves avaient souhaité que la garderie municipale ouvre plus tôt le matin. Un accueil, à partir de 7h15, est maintenant proposé. Il a été rendu possible sans mobiliser de personnel supplémentaire grâce au temps qui a pu être dégagé par l'instauration du forfait cantine et la suppression du pointage systématique des cartes qu'il a entraînée.

Les tarifs garderie, qui ont été maintenus pour l'année scolaire, s'établiront maintenant ainsi :

- 0,25€ pour le quart d'heure de 7h15 à 7h30
- 1€ pour l'heure de 7h30 à 8h30
- 1,50€ pour l'heure de 16h30 à 17h30 (Goûter compris)
- 1€ pour l'heure de 17h30 à 18h30

Toute heure commencée est facturée.

Pour les familles qui utilisent beaucoup la garderie, des plafonds ont été instaurés.

## DON DU SANG

Mme Annie LE FLOCH, présidente de l'amicale des donneurs de sang de Maël-Carhaix, nous indique que les collectes de sang pour 2011 se tiendront à la salle polyvalente de Maël-Carhaix :

Vendredi 11 février à 18h 30

Vendredi 10 juin à 18h 30

Mercredi 21 septembre de 15h à 18h 30

L'EFS remercie tous les donneurs et invite la population à se rendre plus nombreuse à ces collectes.

## COUPURES EDF

Depuis plusieurs mois, les Maël-Carhaisiens se plaignent de micro-coupures et de coupures d'électricité qui entraînent des gênes pour les utilisateurs mais aussi des dommages sur différents appareils électriques. Une pétition, initiée par la population, a été lancée pour protester contre ces désagréments. Elle a recueilli plus de 150 signatures et a été transmise à ERDF.

Devant ces dysfonctionnements dont elle est aussi victime, la mairie informe régulièrement ERDF qui envoie des équipes à la recherche des origines de ces pannes mais hélas les résultats attendus ne sont pas là.

Les pannes peuvent venir des postes sources, du démarrage de pompes à chaleur mais également de la présence de branches qui touchent les fils. C'est ainsi qu'un hélicoptère a survolé la région à la fin septembre pour inspecter les réseaux de distribution d'électricité à la recherche de ces problèmes qui

pourraient perturber l'approvisionnement électrique. La situation ne s'est guère améliorée.

Concernant le problème des branches entrant en contact avec les fils, dans le bulletin précédent, il avait été rappelé les responsabilités des propriétaires des arbres et les conduites à tenir.

Recommandation : Lorsque vous voyez sur votre terrain, que des branches s'approchent du réseau ou du lierre qui pousse le long du pylône, il faut intervenir pour les couper s'ils ne touchent pas encore ou ne risquent pas de tomber sur les fils. Dans ce dernier cas, il y a danger, et il faut prendre contact avec ERDF. Dans une précédente note, ERDF indiquait que l'élagage relevait de la responsabilité du propriétaire si les branches d'un arbre situé sur un terrain privé débordaient dans les fils le long d'une voie publique ou si l'arbre avait été planté près d'une ligne électrique sans en respecter les distances.

## ELAGAGE : LIGNES TELEPHONIQUES

Au mois de septembre, France Telecom a fait parvenir à la mairie un courrier dont voici la teneur :

*Mes services ont constaté que des riverains propriétaires de parcelles n'avaient pas procédé à l'élagage de leurs arbres en bordure de voie, ce qui nous amène à craindre des dégradations du réseau et une interruption du service des télécommunications.*

*Je vous rappelle que les riverains concernés s'exposent à la mise en cause de leur responsabilité civile, voire pénale, dans*

*l'hypothèse où des dommages seraient causés aux câbles de France-Telecom (Art. 1382 et suivants du code civil ; Art. L65 du code des Postes et Télécommunications Electroniques, qui prévoit une amende de 1500€ par câble endommagé).*

Suite à ce rappel, la commune demande donc aux personnes concernées de veiller à ce que les branches de leurs arbres ne viennent pas s'étendre dans les fils téléphoniques afin que chacun puisse bénéficier d'un service de télécommunications de qualité.

## ASSOCIATION FONCIERE

L'association foncière, née de la réalisation du remembrement sur les communes, a pour rôle, principal, de gérer les chemins d'exploitations. Le bureau de l'association est présidé par le maire et se compose de 4 délégués, élus au conseil municipal, et 4 désignés par la Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor. Celle-ci vient de désigner ses nouveaux membres à compter du 26 juillet 2010.

Aux délégués du conseil municipal que sont Michel HENRY, Jean-Paul TRENVOUEZ, Alain LEROUX, Lénaïck BERTRAND et Denis TOULGOAT viennent donc maintenant s'ajouter :

- Rémi ANDRE Rundeunnic
- Michel JOUAN Pempoullou
- Pierrick LE BORGNE Kermarec
- Sébastien LE GUILLOUX Keroguiou

## URBANISME

Malgré des règles de plus en plus draconiennes, le nombre de dossiers présentés se trouve en progression. En effet, en 2010, la commune de Maël-Carhaix a enregistré le dépôt de 16

permis de construire, 18 déclarations préalables et 67 certificats d'urbanisme.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

### Pays touristique Guerlédan-Argoat

Comme chaque année, au printemps 2010, le Pays Touristique Guerlédan – Argoat avait organisé un concours de fleurissement sur son territoire. Quelques Maël-Carhaisiens figurent au palmarès.

3<sup>e</sup> catégorie : Communes de 1001 à 2000 habitants

Encouragements : Maël-Carhaix

4<sup>e</sup> catégorie : Hôtels, restaurants, commerces fleuris

Encouragements : Restaurant « Le relais des Sources » Maël-Carhaix

Prix des petits jardiniers

Ecole Publique de Maël-Carhaix



## GLENMOR

L'association « Glenmor an Distro » a souhaité, à l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de Glenmor, fêter cet événement en lançant l'idée d'un festival qui se déroulera dans la semaine du 18 au 25 juin 2011 dans les communes du Centre-Bretagne où il a vécu.

Notre cité est concernée car Glenmor, décédé en 1996, repose au cimetière de Maël-Carhaix, commune qui l'avait vu naître au village du Bouillen, il y aura juste 80 ans (1931).

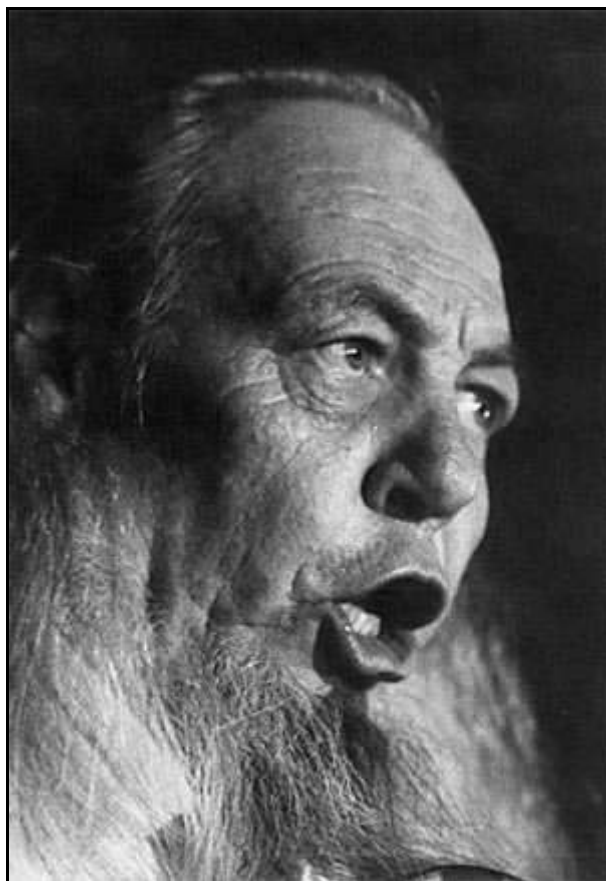
Différents concerts et animations ont été programmés. On sait déjà que certains se dérouleront à Carhaix dans l'édifice qui porte son nom, à Mellionec, à Glomel....

Maël-Carhaix, qui est directement liée à la vie de Glenmor, devrait être le théâtre du concert d'ouverture avec la présence des artistes que sont Mona Jaouen, Andrea Ar Gouilh et Yvon Etienne.

Deux expositions sont également pressenties, l'une présenterait des travaux d'artistes de la région tandis que la seconde serait une exposition itinérante retraçant la vie de Glenmor.

Par ailleurs, une randonnée pédestre emmènerait les participants depuis le cimetière de Maël-Carhaix jusqu'à son lieu de naissance, Le Bouillen, en passant par la voie verte.

*Des indications plus précises sur ce festival seront communiquées par la presse locale à l'approche de l'événement.*



*Glenmor*

## EMMANUEL BLOUIN

Les habitants du bourg ont pu voir, à plusieurs reprises, un peintre devant son chevalet, entrain de reproduire sur sa toile les beaux paysages de notre cité. Cet artiste Maël-Carhaisien a déjà plusieurs œuvres, qui ont fait l'objet d'expositions, à son actif. Au mois de novembre, il a sollicité la commune pour

exposer une réalisation de grande envergure (2m x3m) sur drap de lin. Sa dimension limitait les lieux d'exposition possibles : elle a donc finalement été fixée sur l'arrière scène de la salle polyvalente où elle peut être admirée.



*Emmanuel BLOUIN devant son tableau dans la salle polyvalente*

Plusieurs évènements se sont déroulés au cours de l'été à Maël-Carhaix. En voici quelques-uns qui ont rassemblé des « touristes » ravis.

Un groupe de 178 étudiants de l'association AGR'Raid de l'école Agro-campus de Rennes ont séjourné au camping de l'Etang des Sources du 12 au 13 juin. Ils avaient choisi ce site pour son calme et pour l'accueil qui leur avait été réservé.

Des journées découvertes ont permis aux visiteurs de faire plusieurs sorties dont celle des fouilles archéologiques à Bressilien à Paule.

Les 5 séances d'initiation à la danse bretonne ont rencontré le même succès que les années précédentes avec 80 participants à chaque soirée.

Le musée « Ar mein Glas », transféré à la salle de l'Ancienne Ecole a connu un gros succès avec la venue de nombreux visiteurs passionnés par les techniques du travail de l'ardoise et par les photos qui rappelaient à certains des épisodes qu'ils avaient connus



*Fouilles archéologiques à Bressilien*



*Un groupe de l'association AGR'Raid à l'Etang des Sources*



*Séance d'initiation aux danses bretonnes*

## CHAMPIGNY

Durant l'été 2010, deux groupes de jeunes venus de Champigny-sur-Marne ont séjourné à l'Ecole Publique de Maël-Carhaix, l'un au mois de juillet et l'autre au mois d'août. Au cours de leurs vacances, ils ont ainsi pu sillonner et découvrir, avec étonnement, notre région et la vie de ses habitants.

La municipalité, avec le concours de bénévoles, avait tenu à les faire participer à une soirée au cours de laquelle il leur était proposé d'assister à la confection de crêpes traditionnelles de la région avant de les déguster. Cette animation festive fut très appréciée par les jeunes colons qui n'ont pas manqué de remercier chaleureusement les crêpières.



*La colonie de Champigny devant les crêpières et les élus*



## FETE DES BATTAGES

La traditionnelle fête des battages s'est tenue le 15 août dernier sur les bords de l'Etang des Sources. Les bénévoles issus de plusieurs associations Maël-Carhaisiennes avaient concocté un programme qui a ravi le millier de personnes présent sur le site. Les spectateurs ont pu voir ou revoir des scènes qui ont disparu depuis bien longtemps. Ainsi, on avait ressorti la faux, la faucheuse et la batteuse, utilisés il y a plus de 50 ans pour les moissons. Des démonstrations de filage de la laine et de tissage étaient présentées ainsi qu'un ensemble de pièces et de documents appartenant à l'association « Ar Mein Glas ». Les danseurs de « Danserien Kreiz Breizh » ont exécuté à plusieurs reprises des gavottes et autres danses traditionnelles du Centre Bretagne. Le cheval et les poneys étaient aussi de la fête et les enfants pouvaient s'adonner aux balades en les chevauchant.



Image de la fête des battages. On s'apprête à faucher l'avoine



Un lanceur de la botte de paille en plein effort

L'après-midi se terminait par le jeu du lancer de la botte de paille qui voyait s'affronter une douzaine de gros bras de Maël-Carhaix et sa région mais aussi de Champigny .

En soirée, le repas « jambon à l'os » a connu un franc succès et a permis aux différents spectateurs de se restaurer avant de repartir sur la piste de danse où Rémi Corbel et ses amis, à l'accordéon, rythmaient les pas des danseurs.

A la tombée de la nuit, la foule s'était encore agrandie et massée sur la plage pour venir contempler le superbe feu d'artifice musical dont le 15 août avait bénéficié car, initialement prévu le 14 juillet, il n'avait pas pu être tiré en raison du temps pluvieux.

## SPECTACLE POUR LES ENFANTS

Comme chaque année, la municipalité proposera aux enfants maël-carhaisiens, scolarisés dans des classes maternelles ou primaires, un spectacle suivi d'un goûter. Lenaïck Bertrand, adjoint à la jeunesse et aux affaires scolaires, a contacté différents artistes et a retenu une prestation se déroulant en 2 parties :

### 1<sup>ère</sup> partie (30mn)

Un conte musical : «Le monde de ma valise ou les tribulations de Mr Léo »

Mr Léo est un grand voyageur : de tous ses voyages, il a ramené des histoires, des chansons drôles poétiques et entraînantes.

### 2<sup>ème</sup> partie (30mn)

Le clown musical «Gaston Blutt » vous invite dans un voyage au sein de l'univers celtique. Il présentera une aventure comico-musicale parsemée d'étranges découvertes, de savants bricolages et de tours insolites.



Le clown Gaston Blutt

**DIMANCHE 16 JANVIER 2011**

**15 heures à la salle polyvalente.**

*Inscriptions obligatoires à la mairie avant le 8 janvier*

**La cérémonie des vœux se tiendra à la salle polyvalente**

**VENDREDI 14 JANVIER 2011 à 18h 30**

**Toute la population de la commune y est cordialement invitée !**

## TARIFS 2011

Les tarifs 2011 ont été votés par le conseil municipal du 5 novembre. De nombreux tarifs sont maintenus à leur niveau de 2010 pour des raisons pratiques, les autres subissent une augmentation de 2%. Seuls le tarif de la salle des sports est abaissé.

Pesées au pont bascule	
<b>Aux particuliers</b>	
< 5 tonnes	2,00€
De 5 à 10 tonnes	2,50€
De 10 à 20 tonnes	4,00€
De 20 à 30 tonnes	4,70€
> 30 tonnes	5,50€
<b>Aux entreprises</b>	
A gros volume (Volailles de Penalan)	2,04€
Autres	2,35€
Terrains	
Zone artisanale le m <sup>2</sup>	2,89€
Villages /m <sup>2</sup>	0,97€
Forfait à l'acte	166,10€
Bourg hors lotissement le m <sup>2</sup>	3,37€
Forfait à l'acte	166,10€
Photocopies aux associations	
Page A4	0,07€
Page A3	0,10€
Affiche	0,37€
Photocopies aux particuliers	
Page A4	0,20€
Ppage A3	0,40€
Fax	
1 <sup>ère</sup> page	2,70€
Pages suivantes	2,40€
Barrières métalliques	
Barrière/jour	3,02€
Pénalités barrière/jour	0,62€
Bibliothèque	
Abonnement individuel	8,30€
Abonnement familial (*2)	16,60
Abonnement occasionnel	5,10€
Cimetière (terrains)	
Concession 15 ans (le m <sup>2</sup> )	30,29€
Colombarium	
Case pour 1 an	59,15€
Case pour 15 ans	739,32€
Redevance ouverture case	59,15€
Redevance dispersion des cendres	59,15€

Droits de place	
Déballage ou vente occasionnelle	9,86€
Garages communaux/mois	
	19,33€
Matériaux	
Pierre de taille (ml)	80,82€
Ardoises	0,52€
Salle des sports	
Particuliers (heure)	3,00€
Jetons électricité Salle sports	1,50€
Manifestations/journée	57,98€
Tables et sièges (tarif unique)	
Grande table	4,61€
Petite table	2,30€
Tractopelle /heure (occasionnel)	61,13€
Cantine municipale	
Repas adulte	4,65€
Repas stagiaire	2,70€
Camping	
Forfait campeur Vieilles charrues- nuitée	5,00€
Adulte et enfant + de 7 ans	1,70€
Enfant (-7ans)	0,85€
Visiteur	Gratuit
Emplacement	0,90€
Automobile	0,65€
Camping-car	2,00€
Moto	0,40€
Vélo	Gratuit
Garage mort	1,00€
Forfait électricité été	1,70€
Douche chaude (hors usagers camping)	1,35€
Aire de service Camping-car	2,00€
Participation de séjour groupe	
Participation facturée à l'association d'animation touristique : la nuitée	1,30€
Bateau à pédales	
1/2 heure	4,90€
1 heure	7,75€
Carte postale	
	0,40€
Location Bar plan d'eau	
	237,65 €

Les tarifs de la cantine municipale ont été fixés au mois de juin sous forme de forfaits et ont fait l'objet d'une parution dans le bulletin de juillet 2010. Ils sont valables pour l'année scolaire 2010-2011.

## SALLE POLYVALENTE

### Chauffage

Par niveau : 34,50€

### Location de la salle par une association de la commune

Première location de l'année :

Au cours de l'année civile, toute association locale peut bénéficier du tarif « association » à 43,80€ et ce pour 2 niveaux (soit une fois une salle complète, soit deux fois un niveau).

Locations suivantes :

Les autres locations se feront au tarif plein : « résidant »

Location avec banquet :

Lorsqu'il s'agira d'un banquet, pour la vaisselle, un tarif unique de 69€ sera ajouté au tarif de location de la salle

### Location pour la gymnastique, danses bretonnes et autres répétitions

Par séance : 19,72€

### Location pour un café d'enterrement

Une seule tarification pour la salle : 40,42€

Le chauffage étant facturé en sus, le cas échéant

### Salle 1/2 rez-de-chaussée

#### RESIDANT EXTERIEUR

Jour	69 €	89,70€
Nuit	82,80€	107,64€
Jour & nuit	103,50€	134,55€

### 1 niveau

#### RESIDANT EXTERIEUR

Jour	120,75€	156,98€
Nuit	144,92€	188,37€
Jour & nuit	181,12€	235,46€

### Location de l'étage pour un buffet

(Correspondant au tarif d'un niveau jour et nuit, majoré de 50%.

Décision du 15.09.2006)

#### RESIDANT EXTERIEUR

271,68€	353,19€
---------	---------

### Salle complète

#### RESIDANT EXTERIEUR

Jour	181,12€	235,46€
Nuit	217,36€	282,56€
Jour & nuit	271,68€	353,18€

Week-end (mariage) 362,24 € 470,91 €

(Jour et nuit + 1/2 jour)

### Vin d'honneur (Servi à l'étage)

#### RESIDANT EXTERIEUR

#### Location cuisine et vaisselle

1 à 60 couverts	69 €
De 60 à 120	103,50€
De 120 à 180	120,75€
Au-delà de 180	138,02€

## ACHAT DE MOBILIERS

La salle polyvalente, anciennement « L'Arc-En-Ciel », avait été réhabilitée par la commune, il y a une vingtaine d'années. Elle avait été équipée en mobilier neuf à cette époque, lequel a vu passer de très nombreuses manifestations qui ont peu à peu occasionné une dégradation des tables et des chaises. Le conseil municipal a donc prévu dans son budget 2010 de procéder à leur remplacement. Au cours de l'été, un appel

d'offres a été lancé auprès de plusieurs fournisseurs pour livrer un équipement de 200 places. La commission compétente a retenu la proposition suivante de la société ALTRAD DIFFUSION :

Achat de 200 chaises, 12 tables « Romane » de 1,20m, 25 tables « Romane » de 1,80m et des chariots de transport pour un montant total de 14911,37€.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les lecteurs Maël-Carhaisiens peuvent venir emprunter des livres à la bibliothèque municipale située dans les locaux de la mairie. Celle-ci est ouverte le samedi matin de 10h30 à 11h30 grâce à la présence de bénévoles qui se relaient chaque semaine. En 2010, de nouveaux ouvrages sont venus enrichir la bibliothèque, ils proviennent d'une part d'une importante saisie

effectuée par la gendarmerie qui nous avait proposé plusieurs exemplaires et d'autre part de l'achat par la commune de 40 livres pour un montant de 673€. Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser, aux heures d'ouverture, aux responsables qui leur proposeront un abonnement pour une somme modique.

## ELECTIONS CANTONALES

Les prochaines élections cantonales se tiendront les 20 et 27 mars 2011. Elles verront le renouvellement de la moitié des conseillers généraux dans tous les départements. Le canton de Maël-Carhaix sera concerné par cette consultation et les nouveaux conseillers généraux ne seront élus que pour 3 ans et non 6 ans comme jusqu'à présent. En effet, en 2014, ils devraient être remplacés par des conseillers territoriaux qui siègeront à la fois au département et à la région.

Notre canton se compose des communes de Maël-Carhaix, Le Moustoir, Locarn, Paule, Plévin, Trébrivan, Treffrin et Tréogan.

Pour les personnes qui ne sont pas inscrites sur la liste électorale de la commune, elles disposent jusqu'au 31 décembre pour le faire.

## CALENDRIER CANTONAL DES FÊTES 2011

### JANVIER 2011

Dimanche 9	Théâtre (matinée)	Association l'Entracte	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	PLEVIN
Samedi 15	Théâtre (soirée)	Association l'Entracte	MAËL-CARHAIX
Dimanche 16	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	TREBRIVAN
Samedi 22	Théâtre (soirée)	Association l'Entracte	MAËL-CARHAIX
Dimanche 23	Bal	F.N.A.C.A.	MAËL-CARHAIX
Samedi 29	Loto	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX

### FEVRIER 2011

Samedi 5	Repas	Amicale Laïque	MAËL-CARHAIX
Dimanche 6	Bal	Club Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Samedi 12	Soirée raclette	Amicale Laïque R.P.I. Locarn-Trébrivan	TREBRIVAN
Dimanche 13	Repas	Association Paroissiale	MAËL-CARHAIX
	Bal	F.N.A.C.A. Trébrivan-Tréffrin	TREFFRIN
Samedi 26	Concours belote et soirée crêpes	A.S. La Montagne	PLEVIN
Dimanche 27	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	GLOMEL
	Fest-Deiz	Association Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX

### MARS 2011

Jeudi 3	Concours belote	F.N.A.C.A.	GLOMEL
Dimanche 6	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	TREFFRIN
	Kan Ar Bobl		MAËL-CARHAIX
Vendredi 11	Concours cartes (interclubs)	Club Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Samedi 12	Jarret-frites	A.P.E.L. Ecole Sacré-Cœur	MAËL-CARHAIX
Samedi 19	Cérémonie (Treffrin) et repas	F.N.A.C.A. Trébrivan-Tréffrin	TREBRIVAN
	Repas	Association Pierre Bleue	MAËL-CARHAIX
Samedi 26	Foulée des Sources et repas	Amicale Laïque	MAËL-CARHAIX
	Loto (matinée)	Association des Deux Chapelles Paule	GLOMEL

### AVRIL 2011

Samedi 2	Couscous	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
Dimanche 3	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	LOCARN
Samedi 9	Jarret-frites	Amicale Laïque Paule-Plévin	PAULE
Dimanche 10	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	KERGRIST-MOËLOU
Samedi 16	Concours belote	F.N.A.C.A.	MAËL-CARHAIX
Samedi 23	Loto	Club Pongiste	PLEVIN
Dimanche 24	Concours belote et soirée crêpes	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
	Course à l'œuf	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
	Portes ouvertes	Association Ar Mein Glaz	MAËL-CARHAIX
Lundi 25	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	PLEVIN

### MAI 2011

Dimanche 1	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age Trégornan	GLOMEL
	Tournoi football	A.S. La Montagne	PAULE ET PLEVIN
	Tour du canton cyclos et V.T.T.	Club cyclos Amicale Laïque	MAËL-CARHAIX
Dimanche 8	Fête des Plantes	Association Liorzhou Kervézennec	MAËL-CARHAIX
Dimanche 15	Bal	Club inter générations	LE MOUSTOIR
Samedi 21	Troc et puces	Association Ar Mein Glaz	MAËL-CARHAIX
Dimanche 22	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX

### JUIN 2011

Jeudi 2	Pardon Kermesse Bal Pardon	Comité des Fêtes Amicale Laïque F.N.A.C.A. Trébrivan-Tréffrin	LE MOUSTOIR LE MOUSTOIR TREFFRIN KERGRIST-MOËLOU
Dimanche 5	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	TREBRIVAN
Samedi 11	Portes ouvertes (après-midi) et repas spectacle (soirée)	Amicale Sapeurs-Pompiers	MAËL-CARHAIX
Samedi 18	Concert	Association An Distro "Glenmor"	MAËL-CARHAIX
	Kermesse	Amicale Laïque R.P.I. Locarn-Trébrivan	LOCARN

<b>JUIN 2011</b>			
Dimanche 19	Kermesse Kermesse	Ecole Publique R.P.I. Paule-Plévin	MAËL-CARHAIX PLEVIN
Dimanche 26	Concours de sonneurs	Kanerien Ar Menez-Du	PLEVIN
	Kermesse et cochon grillé	A.P.E.L. Ecole Sacré-Cœur	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	GLOMEL
<b>JUILLET 2011</b>			
Samedi 2	Journée pour la mucoviscidose et rando-moto	Inter-associations	PAULE
Dimanche 3	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
	Fête PC (le Queff)		TREBRIVAN
Dimanche 10	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age Glomel	ROSTRENEN
Jeudi 14	Fête Nationale, feu artificie	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Dimanche 31	Commémoration à la Pie et repas	A.N.A.C.R.	MAËL-CARHAIX
<b>AOUT 2011</b>			
Samedi 6	Fest-Noz	Association de Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
Lundi 15	Fête des battages Pardon de Lansalaun	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX PAULE
Samedi 20	Fest-Noz	Comité de Restelouët	PLEVIN
Dimanche 21	Courses cyclistes et repas (soirée)	Ronde du Calvaire	PAULE
Samedi 27	Pardon de la Saint Louis		TREFFRIN
Dimanche 28	Pardon de la Saint Louis		TREFFRIN
<b>SEPTEMBRE 11</b>			
Dimanche 4	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	PAULE
Samedi 10	Loto	Amicale Donneurs de Sang	MAËL-CARHAIX
Dimanche 11	Journée de la randonnée	Association Hentou Ar Mein Glaz	PLEVIN
Dimanche 18	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Samedi 24	Concours belote	F.N.A.C.A.	GLOMEL
Dimanche 25	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	KERGRIST-MOËLOU
<b>OCTOBRE 2011</b>			
Samedi 1	Loto	Jeunesse Sportive du Kreiz Breizh	MAËL-CARHAIX
Dimanche 2	Bal	F.N.A.C.A.	LOCARN
Samedi 8	Repas	Association Parents Elèves Ecole Publique	MAËL-CARHAIX
Dimanche 9	Pardon		TREOGAN
Dimanche 16	Bal	F.N.A.C.A.	PAULE
Samedi 22	Fest-Noz (pour La Pierre le Bigaut)	Comité des Fêtes	LE MOUSTOIR
Dimanche 23	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	TREBRIVAN
Samedi 29	Fest-Noz (Pier BOUDOUIN)	Kanerien Ar Menez-Du	PLEVIN
<b>NOVEMBRE 2011</b>			
Jeudi 10	Jarret-frites	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
Vendredi 11	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	GLOMEL
Samedi 12	Loto	A.P.E.L. Ecole Sacré-Cœur	MAËL-CARHAIX
Samedi 19	Soirée crêpes	Amicale Laïque R.P.I. Paule-Plévin	PLEVIN
Dimanche 27	Bal	Club inter générations	LE MOUSTOIR
	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	KERGRIST-MOËLOU
	Fest-Deiz	Association Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
<b>DECEMBRE 2011</b>			
Dimanche 4	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	PAULE
Dimanche 11	Bal	F.N.A.C.A.	GLOMEL
Vendredi 16	Arbre de Noël	R.P.I. Locarn-Trébrivan	
Samedi 17	Arbre de Noël	Amicale Donneurs de Sang	MAËL-CARHAIX
	Arbre de Noël	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
Dimanche 18	Bal	Club du 3 <sup>ème</sup> Age	LOCARN

### NAISSANCES

- . Youenn COLLOBERT, 10. Cité des Vergers, le 2 juillet 2010
- . Yaëlle LE GUEN, 6. Rue de Paule, le 27 juillet 2010
- . Maéva CLAUDE, « 4. Kermarec », le 24 août 2010
- . Jade LORIOT, 10. Rue des Ardoisières, le 17 septembre 2010
- . Soen, Evan, Sacha VOLLAND, « 15. La Montagne », le 11 octobre 2010
- . Axel CAUMONT, 26. Rue de Paule, le 26 octobre 2010
- . Gabin CORBEL, 16. Rue des Ardoisières, le 6 novembre 2010

### PUBLICATION DE MARIAGE

- . Nicolas SIMON & Virginie LE MARREC

### MARIAGES

- . Katia BOUDOUIN & David RIOU, le 10 juillet 2010
- . Maria, Teresa MYERS & Michel, Jean, Louis THORAVALE, le 10 juillet 2010
- . Estelle, Marie-Thérèse, Gisèle LE PIVERT & Fabrice LE FELT, le 24 juillet 2010
- . Hélène, Sylvie LE MAÏTRE & André, Joseph Réjean GIRARD, le 4 septembre 2010

### DECES

- . Marie, Julienne GOUADEC épouse TANGUY, 80 ans, 8. Ru Pont Put, le 25 juillet 2010
- . Auguste, Hippolyte CHÉLIN, 72 ans, « 12. Poul Bail », le 1<sup>er</sup> septembre 2010
- . André QUILLÉROU, 83 ans, 8. Rue de Paule, le 10 novembre 2010
- . Marie, Simone LE MORVAN épouse BOSCHER, 87 ans, 8. Rue de Paule, le 3 décembre 2010
- . François, Joseph marie LE BIHAN, 57 ans, Kervennou, le 11 décembre 2010

## CARTE D'IDENTITE

Les demandes de cartes nationales d'identité sont à faire à la mairie. La carte nationale d'identité est valable 10 ans mais peut servir à justifier de son identité sur le territoire français pendant encore 2 ans après sa péremption si la photo est toujours ressemblante.

Pour obtenir ce document, il faut se munir :

- d'un extrait d'acte de naissance avec filiation
- 2 photos d'identité
- un justificatif de domicile ou de résidence (quittance de loyer, facture d'énergie ou de téléphone....)

Restituer l'ancienne carte non sécurisée (cartonnée) – si vous en déteniez une et que vous ne pouvez pas la restituer au

moment de la remise de la nouvelle carte sécurisée, un timbre fiscal de 25€ vous sera demandé

Si votre situation a changé (mariage, veuvage, changement de nom....) les documents officiels l'attestant doivent être présentés

Le formulaire de demande sera fourni par la mairie et vous devrez le compléter sur place. Vous devrez également être présent lors de la remise de la nouvelle carte.

Important : Si le délai d'attente prévu est d'un mois, il est prudent de s'y prendre avec une marge de sécurité suffisante pour ne pas se trouver dans l'embarras avant un voyage à l'étranger par exemple.

## COMMUNIQUE DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Depuis plusieurs années, la Direction Générale des Finances Publiques s'efforce de promouvoir les techniques de paiement dématérialisées des impôts (Paiement par internet, prélèvement à l'échéance, mensualisation).

Dans ce cadre, si vous souhaitez bénéficier des facilités liées au paiement de vos impôts par internet, rendez-vous sur le site : <http://www.impots.gouv.fr/>

Les agents du Service des Impôts des Particuliers (SIP) et Trésoreries sont à votre disposition pour vous aider.

## DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite, or, des plaintes concernant ceux-ci arrivent régulièrement en mairie soit pour des comportements dangereux, soit pour d'autres actes

gênants pour la population. Il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à respecter la législation.

## TRANSPORTS COLLECTIFS

Le Pays COB a publié un guide des transports collectifs en Centre-Ouest-Bretagne. Ainsi, il apparaît que Maël-Carhaix est desservi par la ligne de transport Ti'bus qui relie Carhaix à Loudéac en passant par Rostrenen. Des correspondances peuvent exister car d'autres lignes partent de Carhaix vers Morlaix, Brest, Rosporden et Guingamp. Pour se rendre à Saint Briec, il faut transiter par Rostrenen.

Par ailleurs, la communauté de communes du Kreiz Breizh (CCKB) a implanté, pour des déplacements sur son territoire, pour une somme modique, un service de transport à la demande (TRAD) en taxi.

Les personnes intéressées par l'utilisation de ces transports doivent appeler la Centrale de Mobilité au Numéro Azur :

0 810 22 22 22

## SITE INTERNET



*Le bandeau du futur site internet de Maël-Carhaix*

Maël-Carhaix devrait disposer d'un site Internet dans les mois à venir. En effet, la commune a fait appel à un prestataire qui a élaboré la trame d'une présentation de 30 pages. Le bandeau principal vous est montré ci-dessus. Ce site permettra de mieux faire connaître notre collectivité en y présentant ses

atouts, les événements qui s'y déroulent ainsi que divers renseignements intéressant la population.

Les personnes qui seraient intéressées par la promotion de certaines valeurs de la vie maël-carhaisienne passée, actuelle ou future sont priées de se rapprocher de la mairie.

## COUTURE ET PATCHWORK

Pour meubler leurs temps de loisirs, des anglaises habitant Maël-Carhaix et sa région, se réunissent le mercredi matin et le vendredi à la salle de réunion de l'Ancienne Ecole pour réaliser des travaux de couture et du patchwork. Jeudi 24 novembre, elles sont venues, en délégation à la mairie, présenter et offrir l'une de leurs œuvres. Celle-ci, d'une grande qualité technique et artistique représente différents bâtiments publics de la

commune de Maël-Carhaix. Ce chef-d'œuvre sera exposé à la mairie.

Félicitations pour la qualité de l'œuvre et merci pour le don !!



## REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens de Maël-Carhaix s'est tenu dimanche 10 octobre à la salle polyvalente. 113 personnes de 67 ans et plus s'étaient inscrites et prenaient place sur le coup de midi. Un certain nombre d'élus et de membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) étaient venus se joindre à l'assemblée.

Comme chaque année, les festivités débutaient par la remise d'un bouquet de fleurs aux doyens des participants. Il s'agissait de Madame Odette Ganne-Gaignard pour les femmes et de Monsieur Etienne Lossouarn pour les hommes.

Le repas, servi par le restaurant des Sources de Maël-Carhaix, s'est déroulé dans une atmosphère joyeuse et a été



*Les doyens de l'assemblée viennent de recevoir un bouquet de fleurs*

apprécié de tous. Cette année, le CCAS avait encore fait appel à une artiste mélomane en la personne de Régine de Locarn pour animer l'après-midi. Ainsi elle a fait vibrer la salle au son de l'accordéon, de l'orgue électronique et de ses chansons qui ont permis aux convives de se replonger quelques années en arrière et aux danseurs d'exprimer leurs talents. Les chanteurs et les conteurs présents n'étaient pas en reste, les belles voix de nos anciens et de nos élus ont encore une fois conquis l'auditoire et c'est avec un certain regret que l'on s'est quittés vers 18 heures.

## LES SAPEURS POMPIERS

Le centre d'incendie et de secours de Maël-Carhaix comprend un effectif de 21 pompiers qui se dévouent tout au long de l'année au service de la population de la région. En 2010, le schéma départemental de couverture des risques (protocole d'appel) a été modifié et a eu pour conséquence un accroissement des sorties de la caserne de Maël-Carhaix. En effet, on compte déjà 280 sorties à la fin du mois de novembre (11 mois) alors que sur l'ensemble de l'année 2009, on en avait compté que 256.



*Yvon LE BOUFFO et son épouse lors de sa remise de médaille*

L'année 2010 a été marquée par un certain nombre d'événements au sein de l'unité Maël-Carhaisienne :

Patrick CLAUDE, après avoir œuvré avec sérieux et dévouement pendant 20 ans au sein de l'unité Maël-Carhaisienne, a décidé, en mars dernier, de mettre un terme à sa fonction de « soldat du feu ». A noter que Patrick assurait, également, la présidence de l'Amicale des sapeurs-pompiers ces dernières années. La municipalité tient à le remercier pour les services qu'il a rendus au cours de cette longue période.

Yvon LE BOUFFO, chef du centre de Maël-Carhaix depuis le départ d'Yvon Kerbellec, s'est vu remettre, par le Capitaine Berry, au cours de la cérémonie du 14 juillet dernier, la médaille de reconnaissance pour ses 25 années de présence dans l'effectif Maël-Carhaisien. Félicitations !

Yann GUILLEMOT a été promu sergent le 1<sup>er</sup> novembre dernier. La remise de galons s'est déroulée au cours de la cérémonie officielle du 11 novembre. Félicitations !

Trois nouveaux pompiers sont venus enrichir l'effectif. Il s'agit de Yann GUILLEMOT, qui exerçait déjà au centre de Carhaix depuis plusieurs années et de Christophe KOGLER, bien connu à Maël-Carhaix, qui ont tous les deux été affectés le 1<sup>er</sup> juin et la jeune Cemile GUNGOR qui s'est également engagée à compter du 1<sup>er</sup> décembre.

Un autre événement est prévu au cours du premier semestre 2011. En effet, le Major Yvon LE BOUFFO a décidé de



*Yann GUILLEMOT vient d'être promu sergent*

prendre un peu de recul, bien mérité, afin de mieux se consacrer à sa vie personnelle, en quittant le poste de Chef de Centre. Il a cependant souhaité rester sapeur-pompier et continuer à apporter son expérience aux plus jeunes. Pour le remplacer, après concertation, Thierry KERBELLEC, qui exerçait déjà des responsabilités, a fait l'unanimité pour assurer la nouvelle direction du centre de Maël-Carhaix.

Si 3 nouveaux éléments sont venus compléter l'effectif, de nouvelles recrues sont souhaitées pour assurer la pérennité du centre. Les volontaires seront les bienvenus.

Comme chaque année, les pompiers sont allés à la rencontre de la population pour leur proposer leur calendrier 2011. Ils tiennent à la remercier de l'accueil qu'elle leur a réservé.